



La Chambre de commerce
de Charlevoix

Créez des liens

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La Chambre de commerce déplore les agissements d'un homme d'affaires

Charlevoix – 9 novembre 2015 – Suite aux allégations de madame Caroline Simard sur Facebook concernant les attouchements à caractère sexuel dont elle a été victime lors du cocktail bénéfique du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul vendredi dernier, la Chambre de commerce dénonce les gestes disgracieux et inacceptables de cet homme d'affaires de la région.

Bien qu'il s'agisse d'un acte isolé commis par un homme d'affaires en état d'ébriété, la Chambre de commerce de Charlevoix déplore le discrédit qu'un tel événement jette sur l'ensemble de la communauté d'affaires de la région.

Le président de la Chambre, monsieur Julien Dufour commente ainsi :

« Nous sommes en 2015. Il est inconcevable que les femmes aient encore à subir ce genre de comportement. Cet homme devrait minimalement s'excuser auprès de madame Simard et de l'ensemble de la communauté d'affaires dont il a entaché la réputation. »

La Chambre de commerce considère toutefois que la suite des choses appartient à madame Simard.

-30-

Source : Johanne Côté – La Chambre de commerce de Charlevoix

Informations : Julien Dufour, président
b. 418 435-6767

MERCI À NOS PARTENAIRES ANNUELS

DERYtelecom



Raymond Chabot
Grant Thornton

CIHOÉ
CHARLEVOIX • 96.3

Le Charlevoisien

BMR DE CHARLEVOIX

DESJARDINS ENTREPRISES

EMPLOI QUÉBEC

HYDRO QUÉBEC

SADC

MRC DE CHARLEVOIX

MRC DE CHARLEVOIX-EST

EDF ÉNERGIES NOUVELLES